

## Electricité à partir de biomasse en Inde

**Ce projet consiste à fabriquer de l'électricité par la combustion de résidus de l'agriculture (balle de riz, déchets de bois, bagasse de canne à sucre, résidus de noix de coco, rafle de coton...) qui n'étaient pas valorisés jusque là.**

**L'avantage du projet est double : il permet la fabrication d'électricité renouvelable et permet aux fermiers locaux d'améliorer leur revenus.**

**Les réductions d'émissions sont vérifiées par DNV, une entité indépendante accréditée par la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC).**

Le projet est situé dans une région de l'état d'Andhra Pradesh où, depuis les années 2000, la demande d'électricité a beaucoup augmenté et dépasse la capacité de production, ce qui entraîne de nombreuses coupures.

L'Andhra Pradesh est dominé par l'agriculture et les forêts. Les résidus agricoles ( bagasse de canne à sucre, résidus de noix de coco, rafle de coton, coquilles d'arachide...) et forestiers sont habituellement laissés en tas (et pourrissent en dégageant du méthane) ou brûlés à l'air libre pour en diminuer le volume.



L'usine mise en place a une capacité de production électrique de 6 MW qui est fournie au réseau local. Les installations brûlent les résidus collectés dans un rayon de 30-50 km autour de l'usine. Ce projet comporte des bénéfices sociaux importants : outre l'augmentation de revenus des fermiers permise par l'achat de la biomasse, l'usine emploie 120 personnes directement, auquel il faut ajouter les emplois indirects générés par la collecte des énormes quantités de biomasse nécessaire au fonctionnement de l'usine. Ces opportunités d'emploi et d'augmentation de revenu en milieu rural participent ainsi à la limitation de l'exode vers les villes.

Le projet permet une économie de 23 000 tonnes de CO<sub>2</sub> par an.



Rafle de coton



L'usine de production d'électricité